

203

juillet - août 2010
mensuel

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon

Série (3/7) L'avenir de nos villes **Nivelles veut être la plus belle**



URBANISME

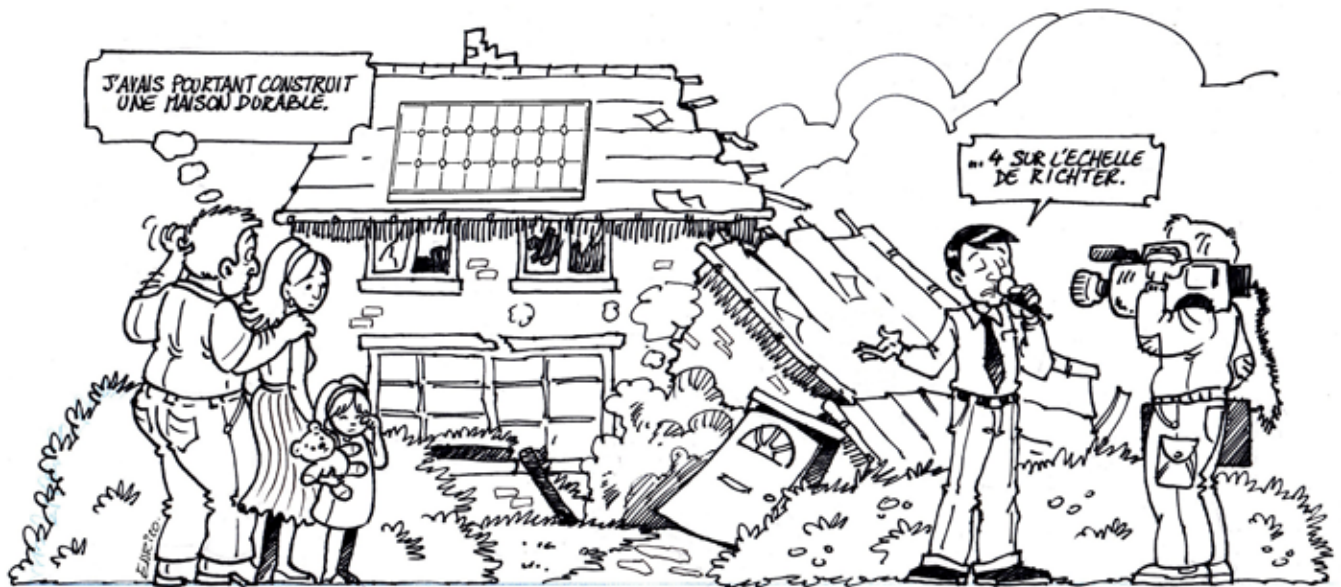
Églises désertées
cherchent réaffectation

PORTRAIT

Thierry Camelbeeck,
sismologue habitué du BW

CULTURE BW

L'été en mouvement
de quatre ados



On y est !

Nivelles veut être la plus belle. C'est l'intitulé d'Espace-vie de ce mois de juin qui continue de promener sa plume au gré du vent sur les villes du Brabant wallon. Préserver, réhabiliter, développer... La cité acloote est en pleine mutation, les projets se bousculent et aboutissent. Les quelques pages qui lui sont consacrées reflètent l'image d'une ville qui réussit ce qu'elle entreprend. Un rayon de soleil estival sera l'argument supplémentaire pour aller (re)découvrir son cœur historique.

Pour ce numéro d'été, la revue pousse également les portes des lieux de culte qui trouvent de nouvelles affectations, et de l'association Lasne Nature qui fête, cette année, ses 20 ans. Bref, le Brabant wallon a le vent en poupe.

Voici un petit aperçu du sommaire de ce numéro qui consacre ses dernières pages à la culture et aux rendez-vous à ne pas manquer dans les semaines et mois à venir.

> Catherine Vandenbosch

03	En deux mots
04	Dossier Nivelles veut être la plus belle
07	Interview de Willy Calleeuw, qui célèbre les 20 ans de Lasne Nature
08	Urbanisme Églises désertées cherchent réaffectation
10	A la découverte de Thierry Camelbeeck, un sismologue habitué de Court-Saint-Étienne
11	Carte blanche Construire en bois mais pas à n'importe quel prix
12	Farniente ? Pas cet été ! Quatre jeunes très actifs
15	Epinglé pour vous... L'agenda du mois
16	Les prochaines activités de la Maison de l'urbanisme

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable: Olivier Van Hee - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout - Rédaction : X. Attout ; A. Chevalier ; M.-P. Uenten et C. Dunski (pages culture BW)

Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout - Président de la Maison de l'urbanisme : Alain Trussart

Maquette : atelier@doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jac offset - Tirage : 10.300 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbwb.be - Site internet : www.ccbwb.be - www.maisonsdelurbanisme.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Région wallonne et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 9 €/an hors Brabant wallon (879-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Enrico Sallustio.



Des cours d'eau pas si propres

Rangez votre maillot : ce n'est pas encore demain que l'on pourra nager dans les cours d'eau du Brabant wallon. Les analyses réalisées par le Contrat de rivière Dyle-Gette montrent des résultats, sauf exceptions, allant de médiocre à moyen. Entre les premières analyses réalisées entre 2001 et 2003 et celles réalisées entre 2006 et 2009, la qualité de l'eau est – malheureusement – restée stable. Retrouvez tous les détails de la qualité de l'eau de vos cours d'eau sur le site www.crdg.be



BiodiverCités : Beauvechain et Grez-Doiceau primées

Deux communes du Brabant wallon ont raflé la mise lors la première édition du prix biodiverCités, organisés par Inter-Environnement Wallonie. Grez-Doiceau et Beauvechain ont été primées dans des catégories différentes : l'implication citoyenne de la première a été saluée, sa population et les associations locales ayant été associées à l'action menée en faveur de la préservation de la grenouille rousse ; la seconde a été déclarée « *commune la plus active au service de la diversité biologique* ». Un prix qui récompense son action globale en faveur de la biodiversité, notamment à travers une politique communale très active

« Nivelles compte 34% d'appartements. Soit deux fois plus que la moyenne wallonne ! »

Pierre Huart, bourgmestre de Nivelles»

Une nouvelle culture urbanistique dès le 1/9

À partir du 1^{er} septembre 2010, le permis d'urbanisation remplacera le permis de lotir. Cette modification devrait diminuer les disparités entre les maisons et ne plus mener à une addition de projets individuels lorsque l'on urbanise un lotissement. « *Le permis de lotir était un véritable urbanisme « législatif » dont la rigueur était à l'image de sa rigidité et qui avait pour but de favoriser la mise en œuvre, l'urbanisation et l'exploitation du territoire wallon selon des stéréotypes, sans toutefois que l'on puisse parler d'une véritable vision de l'aménagement du territoire* », estime-t-on au cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire, Philippe Henry. L'objectif du permis d'urbanisation est de travailler davantage sur la cohérence du bâti. C'est-à-dire que les projets ne diffèrent plus trop les uns des autres. L'idée est d'amener un changement de culture urbanistique et une production urbanistique et architecturale innovante pour la Wallonie.

600

C'est le nombre de logements projetés sur la dalle du futur parking RER construit entre la N4 et l'Esplanade, à Louvain-la-Neuve. Il s'agira normalement d'un éco-quartier. Le début des travaux est espéré en 2014.

L'architecture bois sur papier

Le troisième volume des « Carnets d'Architecture bois » vient de sortir. Cet ouvrage, édité par Bois & Habitat, reprend toute une série de réalisations d'architecture bois en Wallonie. On y retrouve des constructions neuves, des rénovations, des restaurations. Le bois est décliné de multiples manières. Plus qu'un manifeste environnementaliste, ce livre se veut un plaidoyer pour une architecture de qualité et une politique urbanistique cohérente. L'ouvrage est disponible dans toutes les librairies.



> **Loci : voilà le nouveau nom de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme de l'UCL.** Cette version latine de « lieux » a été choisie car il s'agit d'un titre bien plus court et dynamique que le précédent.

> **Le projet de lotissement de Chaumont-le-Neuf est enterré.** La zone d'habitat sera installée en bordure du bois de Lauzelle. Sa densité sera importante puisqu'on prévoit 80 logements à l'hectare.

> **Le gouvernement wallon vient de mettre quatre zones en évaluation,** afin de voir si elles pourront devenir des zones d'activité économique et accueillir des entreprises. Il s'agit de Jodoigne-Souveraine (32 ha), de l'extension du parc d'activités économiques de Perwez (55 ha), de l'extension de l'ancien circuit de Nivelles et de l'ancienne aire autoroutière de Hélé-cine (50 ha).

Nivelles veut être la plus belle

Lifting en vue pour la cité aclote. Le centre-ville subit un sérieux ravalement de façade pour embellir et rendre plus attrayant son cœur historique. En dehors du centre, les projets immobiliers pullulent. Et la population grimpe. Nivelles sera belle, mais à quel prix ?

Nivelles deviendra-t-elle la plus belle ? L'une des plus anciennes villes du Brabant wallon a lancé depuis quelques années un sérieux ravalement de façade. Son cœur historique doit devenir un modèle en matière de dynamisme, de convivialité et de commerces. « *Un petit Namur* », souffle le bourgmestre Pierre Huart.

L'heure est donc aux grands travaux. Un gigantesque chantier a démarré le 24 mars 2009 : le réaménagement complet de la Grand-Place. Devenue au fil du temps un immense rond-point, cette place située en plein centre-ville se devait de retrouver ses fonctions premières. Ce chantier de 4,57 millions se terminera en juin 2011. À ce moment, la plupart des

voitures auront été chassées de la Grand-Place. Un piétonnier s'étalera sur la moitié de la surface, du Palais de Justice à la rue de Saintes. Bordures, filet d'eau et dalles des trottoirs en pierre bleue, pavés des voiries en grès, promenade en béton lavé de pierre naturelle : les aménagements sont nombreux pour embellir la place. Notons qu'il sera encore possible de circuler le long de la Grand-Place, mais plus de la contourner. Le nombre de places de parking passera de 230 à 60.

Mobilité : ça bouge

« 13.000 véhicules transitaient chaque jour par la Grand-Place, explique l'échevine de l'Urbanisme Valérie De Bue. *Cela ne pouvait continuer. Vingt ans que l'on parle de ce chantier. En 87, les élus voulaient déjà revoir le plan de circulation. Un plan communal de mobilité a depuis été établi. On a laissé tomber le schéma de structure, qui était presque terminé et qui n'est plus un outil optimal. Nous nous sommes alors*

concentrés sur le plan de mobilité. »

Pour amener les visiteurs dans le centre, un système de navettes gratuites est déjà en place. Deux circuits ont été établis. Une navette passe à chaque arrêt toutes les dix minutes. Alors que quatre grands parkings périphériques (gratuits) ont été aménagés non loin de la Grand-Place. « *La circulation doit être reportée sur les boulevards*, ajoute Valérie De Bue. *Le cœur de ville doit absolument redevenir attrayant et principalement piéton.* »

Pour le reste, une mise à jour du plan com-

« Nivelles sans son patrimoine, c'est comme une pêche Melba sans chantilly ! »

munal de mobilité devrait être lancée d'ici peu. Avec deux objectifs : la mobilité aux abords des écoles et la régulation du trafic aux heures de pointe. Sans oublier que la mobilité aux abords des zonings est également très difficile. Une nouvelle navette de bus devrait d'ailleurs être mise en route dans les prochains mois pour faciliter la circulation.

Préserver la couronne verte

Une couronne verte entoure le centre de Nivelles. Celle-ci sera préservée coûte que coûte. L'urbanisation ne se fera qu'à l'intérieur de cette zone délimitée par les grands boulevards qui entourent la ville. Que reste-il à urbaniser ? Notamment 176 hectares en zone d'habitat. Quelques projets de lotissement sont sur la table. Le principal : celui appelé le Petit Baulers (situé entre le contournement nord, la chaussée de Hal et la rue du Paradis). Il a un potentiel de 600 à 800 logements sur 50 ha. Une centaine de maisons sont déjà prêtes.

Le solde va suivre. À la Chabotte, 43 logements vont être aménagés d'ici peu. Une réflexion est en cours sur cette zone qui peut accueillir 160 logements.

Malgré ces projets, la population (26.000 habitants) ne devrait pas grimper en flèche dans les prochaines années. « *Le seuil maximum de notre ville est de 30.000 habitants*, confie le bourgmestre. *Un des objectifs est de garder nos jeunes car nombre d'entre eux migrent vers le Hainaut pour y trouver des terrains moins chers. Nous réfléchissons aux politiques à mettre en œuvre.* »

Industries : réhabiliter et développer

Nivelles et le monde économique, c'est une vieille histoire. Le premier zoning du Brabant wallon y a été implanté en 1956. Les entreprises affluent donc depuis quarante ans. Cela roule toujours : le zoning sud vient d'être agrandi. « *Mais un autre enjeu est de convertir les sites industriels désaffectés comme Arjo Wiggins, la Brugéoise et Nivelles ou encore Widney-Europe*, pointe Pierre Huart. *Il y a une volonté de les urbaniser en premier.* »

Le chantier futur : la Dodaine

Autre grand dossier : le Parc de la Dodaine. Il a besoin d'un sérieux lifting. Un PCA (plan communal d'aménagement) est en cours pour redéfinir cette zone qui s'est développée d'une manière anarchique. La rivière la Dodaine sera mise en valeur. Un nouvel accès, par le faubourg de Charle-roi, sera dessiné et le parking se situera à l'extérieur du site. La Dodaine ne sera donc plus traversée par des milliers de voitures. « *Ce défi sera le chantier de la prochaine législature* », annonce Pierre Huart. Ajoutons que la Province a réservés 1,5 million de son jackpot de 55 millions pour ce réaménagement.

> **Xavier Attout**

« Nivelles a tout pour elle... ou presque »

« **L**e 31 mai 1990, j'assistais à la réunion du jury chargé d'examiner les projets de réaménagement de la Grand-Place de Nivelles. À l'issue de la séance et quasiment à l'unanimité des membres du jury, c'est le projet déposé par le bureau d'architecture DDV qui a été retenu.

Il aura fallu attendre 20 ans mais aujourd'hui les travaux sont bien avancés. Encore une année de patience et Nivelles aura la plus belle Grand-Place du Brabant wallon. Et dire qu'il se trouve encore des grincheux pour contester le bien-fondé de ces travaux et revendiquer l'annulation du permis devant le Conseil d'État. Pour quelques places de parking. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de revalorisation des espaces publics dans tout le centre-ville. Chaque année, de nouvelles voiries sont réaménagées, rendues aux piétons et embellies. En accord avec les options du plan communal de mobilité et du programme de rénovation urbaine.

Déjà, la Ville a changé de visage et des projets innovants d'habitat urbain, comme le « 100 rue de Namur », sont cités en exemple. Si la Ville est en train de réussir sa rénovation, elle le doit certainement à la cohérence dont font preuve les autorités communales et à l'esprit d'équipe qui règne entre le collège et ses services.

Idéalement située au carrefour de l'autoroute de Paris et de la dorsale du Brabant wallon, au milieu d'une vaste plage agricole, cette ville a tout pour elle... ou presque. Bien que de taille moyenne, elle a les allures d'une grande.

Avec son shopping center relooké, son zoning en expansion constante, son centre ancien rénové, sa collégiale majestueuse, son hôpital, sa prison et son palais de justice, ses « Etrimo » de banlieue, son contournement sud et sa gare en attente du RER, son parc et ses Pingouins qui font honneur au hockey belge, sa tarte et son folklore...

Il ne lui manque qu'un fleuve... et un schéma de structure. Car il reste des défis à relever et des options à prendre pour les années à venir. Il faut garantir l'équilibre entre l'attractivité du centre et le développement commercial de la périphérie ! il faut recentrer l'habitat et maîtriser les densités, réaffecter les sites abandonnés d'Arjo-Wiggins et de la Brugeoise et Nivelles, orienter les investisseurs... La démarche d'élaboration du schéma de structure de Nivelles a été entamée il y a près de 15 ans. Il serait temps maintenant de finaliser ! »

> **C.R. (Fonctionnaire de la Région)**

Nivelles en chiffres

Évolution de la population. 1948 : 11.980 / 1958 : 13.618 / 1970 : 16.196 / 1980 : 21.532 / 1990 : 22.769 / 1999 : 23.751 / 2009 : 26.312.

La répartition du sol de Nivelles. Surface totale (en hectare) : 6.060,19 ; surface agricole : 4.436,01 ; autres terrains non bâtis : 196,91 ; terrains bâtis et connexes : 1.427,27 ; terrains résidentiels : 445,21 ; terrains industriels : 199,51 ; terrains commerciaux : 40,84 ; terrains service public : 80,80 ; transports communication : 480,38 ; loisirs, espaces ouverts : 161,91.



Le billet de... Yves Hanin, du Centre d'études en aménagement du territoire

«Nivelles doit rêver d'un nouvel avenir»



«**N**ivelles est indiscutablement la principale ville du Brabant wallon. Son passé prestigieux de ville monacale lui a assuré pratiquement jusqu'à la révolution française un rôle de ville centre au cœur d'un très vaste territoire couvrant des terres en Frise et dans la vallée de la Moselle. Après l'ancien régime, la ville entre dans une phase de développement grâce à la construction de nouvelles chaussées, à l'émergence de quartiers bourgeois, à l'aménagement de boulevards sur les remparts démantelés et au-delà d'un vaste parc urbain.

Durant cette période, le développement de Nivelles s'appuie aussi sur son statut de chef-lieu d'arrondissement qui conduit à la multiplication des édifices publics comme l'hôpital (1858), le Palais de Justice (1888) et la prison en 1904. La ville atteint 14.500 habitants avant la première guerre. Ensuite Nivelles s'endort doucement même si des avancées sociales sont manifestes avec notamment la multiplication des établissements scolaires et des logements sociaux, de même que l'aménagement, dès 1940, de la plaine des sports en bordure du Parc de la Dodaine. La présence des axes ferroviaires, de deux gares et d'un aéroport militaire ont paradoxalement soutenu puis fragilisé le destin de la ville. Anéantie par le bombardement de mai 1940, la Ville a dû mener une phase de reconstruction combinant urbanisme moderniste et

culturaliste. C'est ainsi que l'aéroport fut transformé en l'un des premiers zonings de Wallonie, que des tours d'appartements et qu'un centre commercial ont surgi dans une nouvelle couronne et que, dans la campagne toute proche, le circuit automobile fut tracé. À l'inverse, la revalorisation du cœur de ville fut partagée entre le souhait de reconstruire pratiquement à l'identique ou de démolir des maisons de maître de la Grand-Place ou le quartier du Petit Saint-Jacques au profit d'immeubles modernes. De ce conflit

« Trois forces de redéploiement devraient aider à réveiller notre belle endormie. »

naîtra l'une des premières opérations de rénovation urbaine de Wallonie.

Cette politique urbaine fut menée jusqu'à la fin du 20^e siècle. Elle a permis à Nivelles de devenir un pôle d'emploi, un pôle scolaire et commercial. Toutefois, force est de constater que Nivelles a perdu son statut de première ville du Brabant wallon. La périurbanisation de Bruxelles a induit une dynamique sans précédent de Braine-l'Alleud et Waterloo mais aussi et surtout de l'axe Wavre-Ottignies.

De cette longue et récente histoire, Nivelles a néanmoins hérité d'un important patrimoine et d'une trame urbaine radioconcentrique relativement bien structurée. Aujourd'hui, trois forces de

redéploiement devraient aider à réveiller notre belle endormie. D'abord, on observe que la métropolisation bruxelloise touche pleinement Nivelles. La saturation des terrains dans les communes du nord de la province mais aussi en son centre replace Nivelles sur le marché résidentiel. Ensuite, il est à constater que les zones proches du Hainaut connaissent enfin un redémarrage économique profitant de leur localisation stratégique. Un effet cumulatif de la dynamique économique entre Nivelles et les communes voisines se dessine progressivement. Il conviendra cependant de s'interroger sur les limites à donner à cette extension économique. Faut-il accepter qu'un jour une conurbation industrielle émerge entre Nivelles-Seneffe et Charleroi? Enfin, en troisième lieu Nivelles est entrée dans une phase de reconquête de son cœur historique avec la revalorisation de la Grand-Place et des rues piétonnes. Une cité plus conviviale donne une nouvelle image et une identité nouvelle. Mais dès aujourd'hui surgit la question des espaces stratégiques de la première couronne. La recomposition du quartier de la gare en lien avec le RER et avec l'avenir de la prison, la revalorisation du Parc de la Dodaine, l'assainissement et le réaménagement des sites industriels, l'organisation de parkings relais vers le centre-ville et, dès demain, la nécessaire requalification des cités sociales et des lotissements. Nivelles est bien réveillée, elle doit encore rêver à son avenir. »

> Yves Hanin (directeur du CREAT)

L'ASBL Lasne Nature célèbre ses vingt ans d'actions en 2010

« Nos 700 membres sont notre fierté! »



Willy Calleeuw est le président de Lasne Nature depuis 2000.

Deux décennies que Lasne Nature assure la protection et la défense de l'environnement lasnois. Son champ d'action est de plus en plus riche et varié. Avec près de 700 membres, elle fait aussi office de contre-pouvoir dans la commune.

En 1992, ils ne sont qu'une poignée de passionnés à s'inquiéter de la dégradation de leur qualité de vie. Un sentiment qu'ils seront de plus en plus nombreux à partager au fil du temps. Aujourd'hui, l'asbl a trouvé son équilibre. Son quatrième président, Willy Calleeuw, a profondément professionnalisé l'association. Rencontre ensoleillée au bord d'un étang situé en plein cœur de la réserve naturelle du ru Milhoux. Une réserve qui appartient à l'association.

L'achat de cette réserve en 1992, c'est le plus beau coup de l'asbl en vingt ans ?

Il s'agissait d'un mouvement citoyen inattendu. Près de 5.000 personnes ont souscrit des parts de 300 FB pour acheter cette zone humide de 3,5 hectares située à Couture-Saint-Germain et la préserver. 1,5 million de FB a été rassemblé pour éviter qu'un projet immobilier soit érigé à la place. La diversité des espèces végétales est exceptionnelle. Il y a une grande zone humide avec des saules, une cariçaie, une roselière, une aulnaie, un peuplement de massettes ou encore deux étangs. On y retrouve près de 80 plantes et près de 80 oiseaux identifiés.

Une équipe l'entretient régulièrement. Des sentiers ont été aménagés de même qu'un poste d'observation. On accueille d'ailleurs assez souvent des écoles pour sensibiliser les élèves à cette biodiversité. C'est un endroit magnifique pour se ressourcer. Mais seuls les membres connaissent le chemin étroit qui permet d'y pénétrer.

Que représente pour vous cet anniversaire ?

Je ne suis président que depuis l'an 2000. Je n'étais donc pas présent lors du lancement de l'association en 1990 lorsqu'une poignée de Lasnois a décidé de lutter contre la dégradation de leur qualité de vie. Mais c'est une grande satisfaction de voir cette action se pérenniser. Près de 700 membres payent chaque année leur cotisation. Alors qu'une soixantaine de bénévoles peuvent être qualifiés de membres actifs. Ce sont des chiffres que beaucoup d'associations nous envient !

Vos compétences actuelles ?

Lasne Nature a fait du chemin en 20 ans. Elle est organisée en huit cellules (urbanisme, sentiers, mobilité, batraciens, eau et cours d'eau, ru Milhoux, plantes, écoles) qui ont pour mission de veiller à

la défense et à la protection de l'environnement dans leur secteur respectif. A côté de cela, on distribue également notre revue trimestrielle à 5.800 exemplaires.

Des exemples d'actions ?

Notre panel est très large. Les 210 km de chemins et de sentiers de Lasne ont été par exemple recensés pour en réaliser une cartographie précise et publier un livre. Ces chemins ont aussi été balisés. Tous les problèmes d'urbanisme et d'aménagement du territoire sont suivis. Une équipe scrute aussi toutes les demandes de permis rentrées à la commune. Notre but n'est pas de s'opposer systématiquement. Des solutions sont également proposées. Pour le reste, on préserve également la faune, la flore, les cours d'eau. Et on gère la réserve du ru Milhoux. Sans oublier nos animations dans les écoles. Bref, c'est beaucoup de travail.

Votre plus grand combat ?

Le projet immobilier visant à construire 45 maisons à Couture-Saint-Germain en 1998. On s'y est opposé et on a gagné. L'opposition contre le parc à conteneurs, rue d'Anogrune, était

également un beau combat. De même que l'opposition au projet immobilier prévu dans la même vallée quelques années plus tôt.

Un grand changement en 20 ans ?

Avant, il n'y avait pas d'éco-conseiller à la commune. Il travaille dans la même lignée que nous. Le message devait alors passer par l'associatif, ce n'est plus le cas. Mais on est encore utiles. Nous lançons un autre son de cloche. Nous sommes indépendants politiquement et nous avons donc une liberté de parole. On fait office de contre-pouvoir.

Les projets futurs ?

La publication d'un livre de photographies sur Lasne est à l'étude. Chaque photo serait accompagnée de commentaires d'auteurs locaux. Ce serait un hommage à nos paysages.

Des festivités prévues cette année ?

Une grande fête vient de se dérouler pour les 20 ans à la réserve naturelle. Nous allons aussi mettre sur pied le 12 septembre une visite de la réserve naturelle Kampina en Hollande.

> **Xavier Attout**

« Près de 5000 personnes ont participé à l'achat de cette réserve naturelle ! »

Quel avenir pour les édifices religieux désertés ou laissés à l'abandon ?

Églises désertées cherchent réaffectation

Discothèque, hôtel de luxe, salle de spectacle : de plus en plus d'églises connaissent une seconde vie. Pour lutter contre l'abandon de nombreux édifices religieux, les désacralisations et les réaffectations se multiplient. Mais jusqu'où peut-on aller ?

Il s'agit d'amateurs d'art, touristes, passionnés d'informatique, noceurs, musiciens ou encore politiciens. Leur point commun ? Ils vont à l'église. Et pas que le dimanche matin. N'allez pas croire qu'ils ont (re)trouvé la foi : ils fréquentent seulement d'anciennes églises ou chapelles désacralisées. Des bâtiments qui retrouvent de nouvelles fonctions après avoir été abandonnés pendant de nombreuses années. Une tendance qui est à la hausse. On ne vous apprend rien : la pratique religieuse catholique est en baisse et ne concerne plus qu'entre 3 et 10 % de la population belge. De nombreux édifices de culte sont donc aujourd'hui sous-utilisés, voire abandonnés. Que faire de ces bâtiments ? Qui décide de leur réaffectation ? Tentative de réponse.

La loi distingue deux grands types d'églises : les édifices destinés au culte public, comme les églises paroissiales qui appartiennent aux communes ou aux fabriques d'église et les édifices de culte privés, propriété d'institutions religieuses (couvents, écoles, etc.) Pour ces derniers, la situation est claire : l'entretien du bien est à charge du propriétaire.

L'entretien des églises publiques est normalement à la charge des fabriques d'église. Mais la loi impose aux communes d'intervenir financièrement si la fabrique manque de moyens, ce qui est souvent le cas. Des problèmes se posent donc régulièrement quand une ville possède de nombreuses églises ou quand une église nécessite une restauration très coûteuse. D'autant que les communes ont souvent

d'autres priorités. Résultat : soit les édiles communaux ne décident rien et l'édifice, fermé pour des raisons de sécurité publique, se détériore petit à petit jusqu'à la démolition inéluctable. Soit ils veulent sauver l'édifice et lui cherchent une nouvelle fonction pour financer les travaux ou en justifier le financement.

Des réaffectations mixtes

Mais avant de réaffecter une église de culte public, et donc mise à la disposition de l'évêque, il faut que celui-ci signe un « décret épiscopal de désaffectation », acte administratif par lequel l'édifice perd son caractère religieux. Sans ce décret, pas de réaffectation des lieux. Les cas sont rarissimes chez nous, la tendance étant plutôt au partage des fonctions comme à Jodoigne. Par contre, les édifices de culte privés, qu'ils aient été liés à une institution religieuse (couvent, école, hôpital) ou à un propriétaire privé (châtelain, grand industriel), sont souvent réaffectés après le départ des religieux. Au sein des écoles, nombre de chapelles sont utilisées comme débarras avant d'être transformées en classes, salle de sport, de spectacle, ou en espace multimédia comme la très belle réalisation contemporaine au sein de la chapelle du Collège Notre-Dame de Basse-Wavre.

En ville, les églises réaffectées sont en général désacralisées depuis de longues années, parfois même depuis la fin du XVIII^e siècle, suite à la politique de Joseph II qui a supprimé une série d'ordres religieux ou suite à la nationalisation des biens du



© A. C et C. V.

clergé entre 1792 et 1797 sous le régime français. C'est le cas de l'hôtel de ville de Wavre, ancienne chapelle du couvent des Carmes chaussés, acquis par la ville en 1809, ou encore de l'ancienne église du collège jésuite de Marche-en-Famenne, devenue aujourd'hui un hôtel-restaurant 4 étoiles et qui, depuis 1871, a été successivement salle communale, hôpital de campagne en 40-45, salle des fêtes, salle de sport, casino, etc. N'oublions pas l'église abbatiale de Villers, qui servit notamment de carrière de pierres et qui accueille chaque été des grands spectacles dans son chœur.

Quelques églises du XIXe siècle ont aussi été réaffectées récemment, comme l'ancienne église anglicane d'Ixelles devenue discothèque, ou encore l'église du cou-

vent des frères Mineurs à Malines – désacralisée puis vendue à la fin des années 90 - qui accueille des chambres d'hôtel 5 étoiles sous ses voûtes néo-gothiques.

Peu de commerces dans les églises

Contrairement à l'Angleterre ou aux Pays-Bas, les fonctions commerciales ou privées sont assez rares chez nous en raison de la législation, du passé religieux majoritairement catholique, et d'un sentiment d'attachement au patrimoine bâti. L'église est un lieu public spécialisé par sa fonction. Dans les villages, elle a été construite par et pour la collectivité. Il existe une résistance naturelle, même en dehors de la religion, à privatiser ce type de lieu. C'est ainsi que les églises en péril se transfor-

ment souvent en lieux culturels, musées ou salles de concert, afin de pouvoir sauver le patrimoine bâti, tout en lui conservant son caractère communautaire.

Mais muséifier les églises, est-ce une solution soutenable pour les pouvoirs publics ? Et faut-il sauvegarder toutes les églises ?

Les questions qui touchent à la réaffectation d'un lieu de culte sont nombreuses et délicates, entre les sensibilités religieuses et patrimoniales, qui s'accordent ou s'opposent selon les cas, et les impératifs techniques ou financiers pour l'entretien et la restauration des édifices. Sans oublier la spéculation foncière, qui joue parfois de tout son poids dans la décision de laisser le temps ruiner un édifice.

> **Agnès Chevalier**



«Des spectacles dans la chapelle»

La chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne a été délaissée puis fermée pour cause d'insalubrité. L'édifice daté de 1353 va bientôt rouvrir ses portes, grâce à une convention entre la fabrique d'église, la Ville, la Province et l'Institut du Patrimoine wallon. Son chœur reste affecté au culte tandis que la nef accueillera spectacles et expositions.

> **David Aerts, vous êtes conseiller en aménagement du territoire à Jodoigne, pouvez-vous nous expliquer comment est né ce projet mixte ?**

D'une part la fabrique d'église ne voulait pas désacraliser l'édifice. L'aspect religieux était important d'un point de vue historique aussi pour les habitants de Jodoigne : c'est l'église intra-muros, celle que les bourgeois ont construite pour eux-mêmes au cœur de leur ville au XIVe siècle (contrairement à l'église Saint-Médard qui est hors des murs). C'est aussi la chapelle de la confrérie du Rosaire. D'autre part, il n'y avait pas de lieu culturel de valeur pour des spectacles de qualité (théâtre, récitals, concerts classiques) sur l'entité. L'idée de fusionner les deux fonctions, selon une convention avec la fabrique d'église, permettait de répondre aux deux demandes.

> **Comment ce projet est-il accueilli par la population et par la paroisse ?**

Le projet est très bien accueilli de manière unanime par la collectivité : le bâtiment est enfin rénové ! C'était un vrai chancre - le mot n'est pas trop fort - au sein de Jodoigne depuis une bonne vingtaine d'années. Les plafonds tombaient. Et avoir enfin une salle de spectacle digne de ce nom enthousiasme les habitants. Il y a beaucoup de curiosité concernant cette salle et ce que l'on va y faire. Les habitants ont une réelle envie de se réapproprier ce lieu, fermé depuis si longtemps.

> **A. C.**

Plus d'informations : www.jodoigne.be/patrimoine/chapellemarch.htm



À la rencontre du sismologue Thierry Camelbeeck

« Les maisons durables n'existent pas »

On ne voit que lui quand un tremblement de terre survient en Belgique. Thierry Camelbeeck passe donc de plus en plus de temps en Brabant wallon. Ce sismologue court depuis des années après une reconnaissance des risques sismiques.

Depuis quelques mois, sa voix et son visage sont de moins en moins méconnus par les habitants du Brabant wallon. Surtout pour ceux qui

résident à Court-Saint-Étienne. Thierry Camelbeeck (54 ans), responsable du département de sismologie à l'Observatoire Royal de Belgique, est de toutes les interviews, de toutes les conférences dès qu'un tremblement de terre survient en Belgique. Alors, quand l'activité sismique belge se passe principalement à Court-Saint-Étienne, comme cela a été le cas en 2009 avec, en Brabant wallon, 101 séismes sur 176 recensés, l'attention se focalise forcément sur ce passionné de sismologie.

Licencié en sciences physiques (ULB), ce Louviérois de naissance – « *J'habite Bruxelles depuis que j'ai un an* » –, effectue ensuite son service militaire et multiplie les petits boulots pendant trois ans avant de rejoindre l'Observatoire Royal de Bruxelles. « *J'hésitais un peu entre la géologie et la physique. J'ai réussi ma première année en physique, ce qui m'a poussé à continuer. Pendant mes études, j'ai réalisé que la physique appliquée aux phénomènes naturels était réellement passionnante. J'ai toujours été intéressé par les volcans et les tremblements de terre. Ma passion s'est accrue au fil du temps. Le fait de comprendre les choses, de savoir pourquoi la terre tremble, de connaître la source du phénomène sont des choses qui me passionnent. Tout comme le fait d'aider et d'informer les citoyens. Être utile est très important.* »

1983, le tremblement de terre salutaire

Dans les années 80, on ne peut pas dire que la sismologie intéresse grand monde. Et surtout pas les politiques qui rechignent à financer des études qui s'engagent à long terme. Un tremblement de terre sera néanmoins salutaire pour la profession : celui qui se déroule à Liège en 1983 et qui fait de sérieux dégâts matériels. Alors qu'il n'était pas d'une grande ampleur puisqu'il n'avait qu'une magnitude de 4,6 sur l'échelle de Richter. « *Il y a eu plus de 1.000 sans abri*, se souvient Thierry Camelbeeck. *Ce tremblement de terre a été notre chance puisque il a sensibilisé les po-*

liticiens. Un réseau de surveillance sismique a donc dû être mis en place. Et j'ai été engagé pour le mettre sur pied. Pendant 4 ans, je me suis attelé à trouver des sites. Aujourd'hui, avec les techniques modernes, nous avons fait du chemin. Tout le monde peut visionner sur notre site Internet l'activité sismique en six endroits de Belgique. » Ajoutons que Court-Saint-Étienne bénéficie d'une attention particulière depuis quelques mois puisque sept stations mobiles ont été installées chez des particuliers.

Passionné d'athlétisme et de randonnée

La Belgique est-elle à l'abri d'un séisme de grande ampleur ? Il n'en arrive que tous les 200 ou 300 ans. Mais si un séisme de magnitude 6 a peu de chances d'arriver en Belgique, il ne faut pas négliger les séismes de plus faible amplitude. D'autant plus que le pays ne semble pas y être bien préparé. « *L'augmentation de la population et la qualité de la construction qui n'est pas à la hauteur font qu'il pourrait y avoir beaucoup de dégâts s'il y a un grand tremblement de terre. La brique n'est pas le moins bon matériau. Mais quand même... Une bonne nouvelle néanmoins : l'Eurocode 8 sera d'application d'ici le 1^{er} janvier 2011. Il s'agira pour les architectes de tenir compte des aspects sismologiques dans les nouvelles constructions. Car construire durable sans prendre en compte la sismologie est aberrant ! Si votre maison s'écroule au premier tremblement de terre, ce n'est pas très durable...* »

Si Thierry Camelbeeck, comme beaucoup de scientifiques, passe pas mal de temps dans ses bureaux, il lui arrive de quitter l'Observatoire pour découvrir d'autres phénomènes sismiques. Il revient ainsi de séjours en Bulgarie ou en Tanzanie. Et quand il ne songe pas aux tremblements de terre, il s'intéresse quand même aux origines de la terre. « *J'aime lire des livres sur l'histoire de l'exploration de la planète ou encore sur les grands explorateurs. Pour le reste, en tant qu'ancien athlète, je me suis fort occupé jusqu'il y a peu du club d'athlétisme de la Forestoise. La montagne m'a aussi toujours attiré. J'adore faire des randonnées dans les Alpes françaises. Comme quoi, je ne pense pas tout le temps à la sismologie !* »

> **Xavier Attout**

Un avis, une opinion à faire partager ? Cette page vous est ouverte

Construire en bois mais pas à n'importe quel prix

Véronique Choppinet,
de Limelette, est
sculptrice. Elle est
également passionnée
par les matières liées
à l'environnement.

Une carte blanche de Véronique Choppinet

J'aime le bois. Il permet beaucoup de choses en construction : des formes neuves, des lignes souples ou encore des ouvertures de lumière qui laissent pénétrer soleil et chaleur. Il permet aussi aux propriétaires de mettre la main à la pâte et de participer aux chantiers. Les constructions en bois sont confortables et plus faciles à isoler. Du point de vue écologique, le bois n'abîme pas la nature puisqu'il en fait partie.

Mais c'est justement à ce propos que je voudrais réagir, parce qu'il faut savoir que dans toute nouvelle approche il y a le meilleur et le pire. Au départ, il y a toujours une recherche positive qui va, dans ce cas précis, faire évoluer les habitudes de construction vers de nouvelles ouvertures plus performantes, plus écologiques, plus économiques, etc. Ensuite, un commerce, une mode s'installent et tous ces arguments finissent par être utilisés au profit de nouveaux créneaux commerciaux, au risque de ne plus voir clairement l'impact écologique réel dans son ensemble. L'objectif premier se dilue alors dans une suite d'intérêts divers.

Je m'explique : si, quand on parle de bois dans la construction, nous utilisons des essences en provenance d'Europe, élevées de manière raisonnée et que son utilisation soit proportionnelle à sa croissance, on va dans la bonne direction. Mais mon impression est que l'on utilise souvent du bois exotique qui a des propriétés plus résistantes aux usures du temps, et là, pour moi, l'argument écologique peut être trompeur ou mensonger. Certains consommateurs sont convaincus que si leur construction résiste plus longtemps, ils font alors un geste pour la nature. Or, sans le savoir nous contribuons à une gigantesque déforestation des pays

« L'argument écologique peut parfois être trompeur ou mensonger »

producteurs qui regorgent de régions fragiles et vulnérables. Sans oublier les ouvriers sous-payés, le transport, etc. Ce n'est pas une bonne écologie pour la planète. Tout est lié : quand on pense à notre consommation tout en songeant écologie, il faut donc voir l'entièreté de la chaîne et rester vigilant à ce que l'on nous propose comme solution pour réaliser notre habitat.

La plupart des régions qui aujourd'hui sont désertiques ont été luxuriantes. J'ai vu des traces fossiles de troncs impressionnants en Islande. Il n'est resté rien aujourd'hui. Des peintures rupestres qui datent d'à peine 1.500 ans dans les déserts d'Afrique du Nord montrent une vie que nous ne pouvons imaginer aujourd'hui. Cela

commence par la déforestation, ensuite l'agriculture ou l'élevage de moutons ou de chèvres en stabulation libre qui rendent la vie d'un arbre tout simplement impossible. Les terres qui ne sont plus retenues par des racines se détériorent.

Les pluies entraînent la partie argileuse qui va s'agglutiner, se craqueler puis brûler sous le soleil de plomb. Les vents vont entraîner la partie sablonneuse et former ces belles dunes. Nous obtenons un sol déstructuré, de magnifiques déserts que nous admirons tant, mais où la vie est impossible.

Ceci pour dire que je crois que nous, consommateurs, devons rester lucides et vigilants dans nos choix de matériaux, que si nous construisons en bois, nous avons le devoir de nous interroger sur l'origine des matières qui nous sont proposées. Au-delà des courants et des modes, comme consommateurs nous avons à garder notre pouvoir de choisir notre vie, la vie de notre habitat, et la vie de notre planète.



Ateliers artistiques, formations ou vacances studieuses

Farniente ? Pas cet été !

Enfin les vacances ! Enfin du temps pour une expérience nouvelle, pour une occupation utile ou favorite. Quatre jeunes du Brabant wallon ont déjà bouclé leurs projets d'été : Cloé Richard, 16 ans s'apprête à jongler et à virevolter. Marylou et Loris, 12 ans prépareront leur entrée dans le secondaire tandis que Félicien, 18 ans, encadrera des plus jeunes que lui. Des structures spécialisées les forment et les soutiennent dans leurs démarches.

Cloé, la tête dans les étoiles

« Pour exercer les techniques du cirque, je pense qu'il faut avoir l'esprit

ouvert, aimer rencontrer beaucoup de gens différents. Il faut pouvoir être original car le cirque, ce n'est pas comme le foot ! Il faut être capable de certaines prouesses, ça demande du travail, de la régularité et de la persévérance, de la force dans les bras. Il faut pouvoir tenir dans des positions inconfortables, et toujours garder le sourire ! » À 16 ans, Cloé Richard a déjà derrière elle 7 ans de pratique : *« Ce qui m'a amenée à l'école du cirque, c'est le choix de maman et l'envie de faire du « bâton du diable » ! Avec une fine baguette dans chaque main on fait virevolter un gros bâton pour lui faire dessiner des figures en l'air. Ces bâtons peuvent, en plus, être enflammés, c'est ce que j'aime ! »*

Adresse plutôt qu'acrobatie... est-ce le choix de Cloé ? *« Non, je fais aussi du monocycle et du trapèze. Et puis, lorsque que l'entraînement devient moins amusant, je change de technique, je m'adapte. »*

Chaque mercredi, Cloé passe une heure et demie à l'École de cirque du Brabant wallon à Wavre : *« Je me vois mal me passer du cirque qui occupe beaucoup de place dans ma vie »*. Elle s'entraîne aussi à la maison et se tient ouverte à toutes les propositions de formation ! *« Dès que j'ai connaissance d'un stage, j'y fonce. Il y a toujours une bonne ambiance et je m'adapte facilement même si le groupe est nouveau. »*

À Wavre, au mois de juillet (voir l'encadré), Cloé sera bien entendu de la partie, avec enthousiasme : *« chacun a travaillé son spectacle durant l'année, mais là, à l'issue du stage il faudra présenter un spectacle tous ensemble, avec d'autres écoles, partager nos connaissances. Des personnes spécialisées seront présentes et je compte bien tenter d'autres choses : les percussions ! le cirque « basket » qui comporte des mouvements d'équilibre et de vitesse avec le ballon ! la capoeira, un mélange de danse et de combat sur de la musique »*. Quant à son avenir plus lointain, Cloé le voit encore très flou mais pourquoi pas en professeur de cirque. *« Je vais*

souvent aux spectacles de cirque, parce que j'adore voir tout ce qu'ils arrivent à faire. C'est fascinant ! » Elle remercie sa maman qui avait raison de penser que cette activité lui correspondrait bien : *« Pas de compétition, beaucoup d'entraide, à la fois ludique et sérieuse - car il faut garantir la sécurité des acrobates comme celles des spectateurs ! Une pratique idéale pour une fille qui a la tête dans les étoiles ! »*.

> M.-P. U.

Le Festival du P'tit Cirq'en Palc

Les 10 et 11 juillet, la ville de Wavre sera animée par la rencontre des écoles de cirque amateur de la Communauté française. Le festival du P'tit Cirq'en Palc est orchestré par les écoles de cirque de Bruxelles et du Brabant wallon. Sur le parvis de l'église et sur la place Cardinal Mercier, une dizaine de compagnies d'écoles de cirque et quatre compagnies professionnelles présenteront leur savoir-faire au cours de spectacles gratuits. Des pistes d'initiation aux percussions, aux techniques de cirque et à la capoeira seront également accessibles au public.

Toujours à Wavre, du 4 au 11 juillet, 40 jeunes issus d'une dizaine d'écoles de cirque prendront part à un stage résidentiel de perfectionnement, d'échange et d'essais autour du cirque et de ses disciplines annexes : percussions, capoeira, mât chinois... Au terme des expériences menées au sein d'un véritable laboratoire circassien, les jeunes stagiaires présenteront leur spectacle pendant le festival.

>CD

Renseignements : Julie Patiny 0474 68 45 24

Dédramatiser le passage

Ils sont deux, depuis toujours. Nés à 14 minutes d'intervalle, les jumeaux Loris et Marylou Tartini viennent d'avoir 12 ans. Ils ont toujours fréquenté la même classe et, en septembre prochain, grande première, ils feront leur entrée à l'école secondaire. « *J'ai un peu peur parce que pour l'instant, nous sommes les plus grands de l'école, confie la jeune fille. L'année prochaine, nous serons les plus petits. On m'a dit qu'il y avait plein de gens qui tapent les autres.* » Loris et Marylou ont aussi peur de perdre leurs amis.

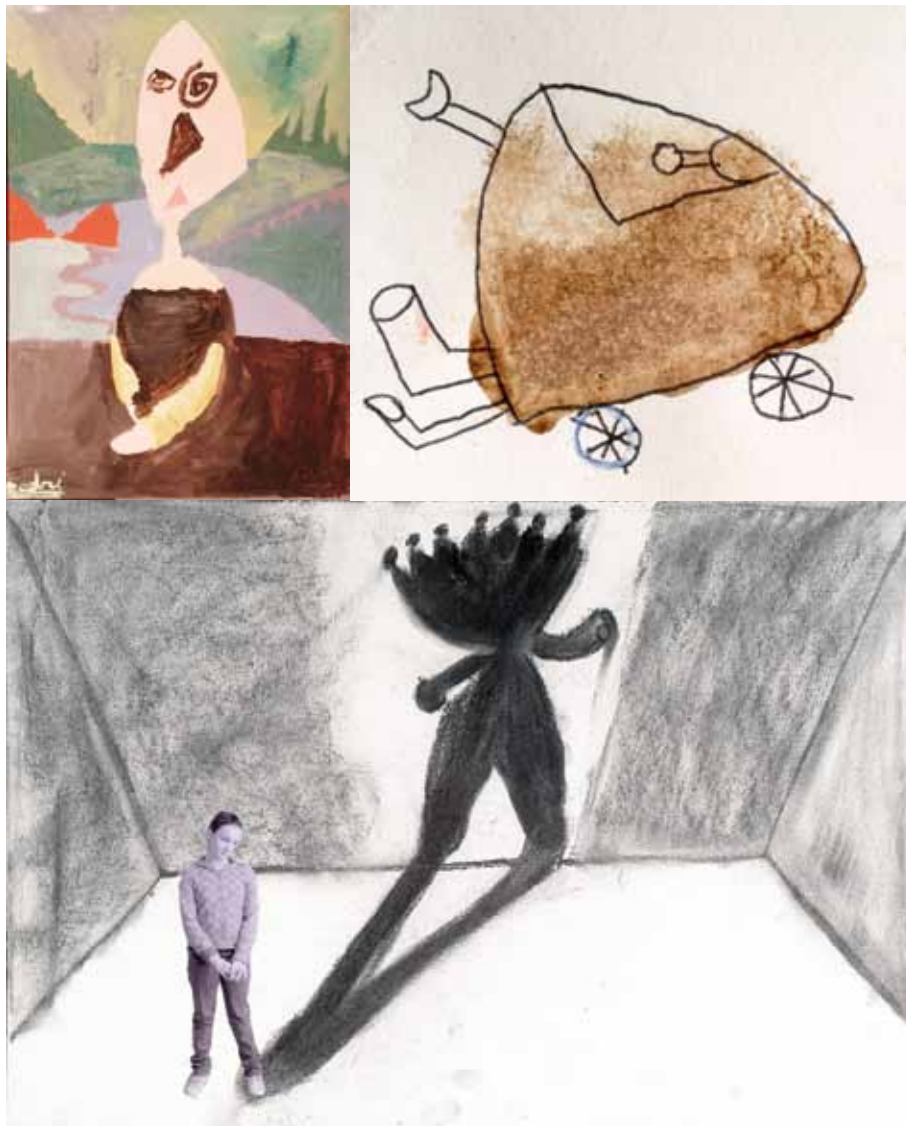
Heureusement, pour dédramatiser la transition parfois difficile entre les primaires et les secondaires, la Fabrique de Soi a mis en place les « stages du passage » qui se tiennent pendant les deux dernières semaines d'août. Loris, qui se rend déjà sur le plateau de la Gare depuis octobre pour prendre part aux ateliers de préparation au CEB (Certificat d'études de base) et en est enchanté, sait déjà un peu comment les choses vont se dérouler : « *On va revoir ce qu'on a vu l'année d'avant. Ça dure toute une semaine et on va faire des exer-*

cices. » « *On va aussi passer une journée à Bruxelles », précise sa sœur. « Et on va rencontrer nos professeurs de secondaire », poursuit-elle. Au menu du stage, notamment : révision de deux branches qui connaissent un taux d'échec relativement élevé en secondaire, à savoir les math et le français, des notions de méthodologie pour permettre aux jeunes de faire face aux difficultés qu'ils vont rencontrer (tenir un cours en ordre, comprendre une matière, planifier son travail...), une séance de questions/réponses avec des profs du secondaire, un atelier de parole autour du thème du passage de l'enfance vers l'adolescence et de l'entrée en secondaire, un atelier créatif et un atelier « Actu jeune » ou comment découvrir le monde dans lequel on vit.*

Magali Duquesne, la maman des jumeaux confie que « *tout ce qu'on propose autour de nous, je prends. L'équipe de la Fabrique de Soi est très dynamique et ouverte à tout. Dès qu'il y a quelque chose de neuf, elle embraye.* »

> C. D.

Avec l'expo « Ado Sapiens », les jeunes sont à la fois sujets et objets de leurs créations.



La Fabrique de Soi, plus qu'une école de devoirs

Installée sur le plateau de la Gare à Tubize, la Fabrique de Soi est une initiative prise par le CAL Brabant wallon, il y a près de 10 ans. Une équipe pluridisciplinaire y accueille enfants et adolescents de 9 à 16 ans pour des activités pédagogiques, créatives et ludiques. Ainsi, plus d'une centaine d'enfants participent aux ateliers de soutien scolaire qui, d'octobre à juin, sont encadrés par les permanents de la Fabrique et par 8 profs à temps partiel. Il ne s'agit pas d'y faire les devoirs du lendemain, mais de se remettre à niveau dans une ou plusieurs matières et de se préparer à l'épreuve externe pour l'obtention du CEB (Certificat d'études de base).

Mais en-dehors de leur job d'apprentissage, les jeunes sont aussi des citoyens en herbe, avides de créer et de jouer un rôle dans la société. Tout récemment, les ados montaient « Ado Sapiens », la 5e exposition de la Fabrique de Soi. Ils y présentaient « les choses de la vie des ados », ce qu'ils pensent et ressentent. L'expo était conçue de manière à étonner, percuter, voire même bousculer le public en traduisant artistiquement leur va-et-vient entre crise, turbulence, effervescence et construction de soi. Parallèlement à la phase créative, ils avaient pu échanger et débattre de sujets qui les touchent et les intéressent au sein des ateliers « Kwa-2Neuf » où ils apprennent à prendre la parole, à donner leur avis, à écouter les autres et à argumenter.

Et comme pour les parents aussi, l'adolescence est une période pleine de turbulences, la Fabrique de soi propose les ateliers « Kangourous ». Le fait de se retrouver avec d'autres parents permet de dédramatiser sans banaliser, de réaliser que ce que l'on vit n'est pas exceptionnel. Et puis, sans jugement de la part des autres, on peut découvrir d'autres façons de faire ou de réagir face à une même situation. La diversité même des parents est source de richesse des échanges, ces moments qui permettent de souffler, de se poser, de s'arrêter afin de rebondir avec des idées et des pistes de changement dans le quotidien.

> Caroline Dunski

Infos : La Fabrique de Soi : 11, plateau de la Gare à 1480 Tubize - 02/355 04 76 - www.lafabriquedesoi.be

Grandir avec de plus jeunes que soi

Félicien aura 18 ans cet été. Pendant de nombreuses années, il a fait partie de mouvements de jeunesse, chez les louveteaux puis chez les pionniers et il deviendra chef scout après le camp de cet été. Cette activité-là est bénévole à 100%, mais, depuis l'âge de 16 ans, dans le cadre d'un job d'étudiant, il peut animer des plaines de jeux contre rémunération. Cela tombe bien, Félicien cherchait un travail qui pouvait lui rapporter un peu d'argent tout en lui procurant le plaisir d'être avec des enfants. La rémunération est d'ailleurs plus importante pour tout détenteur du brevet d'animateur des centres de vacances reconnus par la Communauté française.

En avril 2009, Félicien a donc entamé le parcours de formation qui permet d'obtenir ledit brevet. L'été dernier, en guise de stage rémunéré, il a animé les plaines du Blocry à Louvain-la-Neuve. L'animation de mouvements de jeunesse est également une expérience qui valide la formation. « *La formation et le travail dans une plaine sont des expériences enrichissantes. Il y a*

toutefois un bémol : la formation de base n'est pas nécessairement adaptée aux réalités des plaines de vacances. Le premier jour d'animation, je me suis retrouvé seul avec 24 mômes de 8 à 12 ans, l'âge le plus difficile. J'étais un peu perdu. Il fallait gérer des enfants hyperactifs à qui il fallait donner de la Rilatine, d'autres qui étaient colériques. Ce n'est pas évident d'imposer des règles de base, comme le respect. Puis il y a des moments où l'on s'absente brièvement pour préparer le matériel, réceptionner la soupe. C'est difficile à assumer tout en préservant le calme. C'était si stressant que j'ai songé à arrêter. »

Une difficulté supplémentaire à laquelle sont confrontés les animateurs des plaines de vacances est le dénuement social de certaines familles. « *Il y a des enfants qui sont déposés à la plaine très tôt, avant l'ouverture de la garderie, sans avoir mangé ou en étant très peu couverts quand il pleut.* »

Néanmoins, au bout de quelques jours, le contact avec les gamins s'est noué et, au final, Félicien estime avoir beaucoup ap-

pris en matière de gestion d'enfants et de conflits, à propos des différences entre les filles et les garçons, aussi. « *La formation fait partie d'une continuité, obtenir un job, progresser... , mais elle est très théorique : on vous indique ce qu'il faut faire sortir d'un jeu pour qu'il ait une valeur pédagogique. Or, les enfants ont des attentes différentes et les combler toutes n'est pas chose facile. Dans les plaines de vacances, on organise des sorties au zoo, à la piscine... Au Blocry, il y a une belle infrastructure, avec le bois et un terrain de foot.* » Avec la formation, Félicien a acquis un bagage technique important et, si c'était à refaire, il le referait de la même façon.

> **Caroline Dunski**



« Les formateurs sont toujours d'anciens animateurs »

De « Nature et Loisirs » à « Jeunesse et Santé », en passant par les scouts ou les services de villes ou de provinces, de nombreux organismes s'occupent de former des animateurs et coordinateurs de centres de vacances. Chacune des formations a sa propre originalité mais toutes répondent à des exigences clairement définies par le décret de la Communauté française, comme celle des étapes à franchir pour obtenir un brevet reconnu : une base théorique et pratique pour devenir aide-animateur sera suivie par un stage qui mènera à deux week-ends pour la qualification, puis l'évaluation si l'on veut être animateur en titre.

Félicien Magos s'est formé au CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) créé en 1936 en France avant d'apparaître en Belgique en 1946. « *Nous mettons les jeunes dans le rôle d'un enfant qui participerait à diverses activités.* » souligne Roland Lambeau, par ailleurs coordinateur pédagogique à

l'Athénée Paul Delvaux à Ottignies. « *Le moment d'échanges qui suit cette immersion leur permet de réfléchir à leur vécu et de se le réapproprier ensuite, cette fois à la place de l'animateur. Il n'y a pas d'examen final mais l'observation et l'évaluation de l'implication personnelle. Au final, nous visons la capacité pour les animateurs d'organiser n'importe quel type d'activité, mais aussi de susciter la réflexion et l'échange. Ils doivent pouvoir gérer le groupe, assurer la discipline et la communication, donner une forme d'autonomie particulière, des règles claires.* »

On voit bien que la conception du compagnonnage, les idées du courant pédagogique d'éducation nouvelle ainsi que les méthodes Freinet et Decroly constituent les bases. Tous les formateurs sont toujours d'anciens animateurs. « *Beaucoup d'entre eux exercent des métiers en lien avec l'enseignement, la santé, la pédagogie ou la philosophie. La plupart des animateurs en devenir sont jeunes, mais*

il y en a d'autres, plus âgés, qui se destinent le plus souvent à des centres organisés dans le cadre communal. Globalement, les motivations qui, dans le passé, étaient liées à l'esprit du bénévolat et du militantisme sont actuellement animées par la recherche d'un job de vacances rémunéré. Question d'époque. Le reste ne change pas : soit la carrière d'un animateur se joue sur quelques années durant les études, soit on y passe sa vie ! Moi j'ai commencé dans les années 60 ! »

Pour en savoir plus et s'inscrire à la formation : www.cemea.be

>M.-P. U.

Pour les animateurs en quête d'inspiration, il existe une mine d'idées à puiser dans le dossier publié chaque année par le Centre culturel du Brabant wallon. S'y trouvent, des animations, activités, spectacles, excursions, outils de réflexion, conseils... ainsi que tous les noms, adresses, téléphones et E-mails des personnes et des lieux utiles.

Plus d'informations sur www.ccbw.be et au 010 616 606



agenda d'été

épinglé pour vous...

juillet-août, en Brabant wallon et ailleurs / stages adultes

Bronzez-vous les idées...

Une trentaine de stages diversifiés, accessibles, inattendus comme : l'art du sabre, initiation à l'argumentation, ludo coaching, meubles en carton, au cœur du chant de l'être, construire des cabanes, initiation aux épices et aux herbes et bien d'autres encore... !

www.cesep.be - 067 89 08 66

Les mardis de juillet-août (sauf le 20/07) de 15h à 16h, à Nivelles

Lectures dans le parc de la Dodaine.

Les jours de pluie, rdv à la bibliothèque.
mariewydouw@hotmail.com - 067 89 26 31

jusqu'au dimanche 22/08, à Louvain-la-Neuve / exposition

Gaston Bertrand. Un maître de la ligne

Considéré comme l'un des principaux fondateurs de l'art belge après la seconde guerre mondiale. Bertrand soumet son sujet à la subjectivité de sa vision, épurant la réalité pour aboutir à une sorte de schème mental empreint de spiritualité. Cet écho poétique s'affirme par la ligne. Fermé le lundi.

www.muse.ucl.ac.be - 010 47 48 41

juillet-août à 10h30, à Villers-la-Ville / visites thématiques

11/07 et 21/08 : Balade des 4 chênes :

Découvrez comment les moines ont exploité les ressources naturelles et aménagé leur domaine, l'Abbaye.

18/07 : L'éveil des sens : Observez cette moulure ou ce chapiteau, écoutez les sons et cette musique, sentez les odeurs et parfums, touchez cette étoffe, dégustez les saveurs...

8/08 : Les pierres racontent : Découvrez les secrets des tailleurs de pierre.

Réservation indispensable. Chaussures de marche conseillées

www.villers.be - 071 87 72 85 - info@villers.be

lundi 12/07 au vendredi 16/07 de 9h à 16h30, à Jodoigne / stage enfants et ados

Le monde féérique des Elfes et des fleurs

Un voyage délicat dans ce monde magique peuplé de créatures divines aux allures mystérieuses, de papillons, de fleurs et de

légendes. Peinture, bijoux, parfums et art floral.
www.plaisirsdenfants.be - 0476 70 04 04 -
katia@plaisirsdenfants.be

les dimanches 18/07 et 8/08, à 14h15, à Braine-le-Château / balades guidées

Petit tour de notre village

Ses origines via la vue des Monts, le Moulin Banal et son musée de la Meunerie, le parc du château (ses évolutions architecturales, l'histoire des familles qui s'y sont succédé), le lapidarium, l'église Saint-Remy, son gisant et ses vitraux, le Pilon et la géographie des pouvoirs de la Grand-Place au Moyen Âge et enfin, la Maison du Bailli.
www.braine-le-chateau.org - 02 366 93 49 -
tourisme@braine-le-chateau.org

lundi 19/07 au vendredi 30/07, sur la route / stage (16 à 20 ans)

Voyage sans pétrole (ou presque) de la Chaloupe

Envie de poser un autre regard sur notre société et sur notre mode de consommation ? Prendre la route et relever un fameux défi : voyager en étant le plus respectueux possible de l'environnement. La Chaloupe organise d'autres stages.

www.lachaloupe.be - 010 62 17 80

juillet-août à 14h, à Louvain-la-Neuve / visites guidées

Louvain-la-Neuve telle que vous ne l'avez jamais vue

Durée : 2 à 3 heures (se terminent par un goûter)

25/07 : Architecture et urbanisme,

avec Jean-Marie Lechat, des anecdotes peu connues sur sa construction et son histoire.

1/08 : L'art contemporain au fil des rues,

avec un représentant du musée.

22/08 (à vélo) : Le développement

durable, gestion des déchets, maisons passives, habitats groupés...

www.tourisme-olln.be - 010 47 47 47 -
info@tourisme-olln.be

lundi 26/07 au vendredi 30/07 de 9h à 16h, à Louvain-la-Neuve / stage (12 à 16 ans)

De la matière à l'objet

Une aventure créatrice en 3D pour s'essayer au modelage de la terre ! à la création d'un moulage en plâtre ! à l'assemblage métallique ! à la taille de savon et/ou de pierre tendre.

Le CEC « Le Cla » organise d'autres stages.

www.cceclecla.be - 0478 78 24 59

lundi 2/08 au vendredi 6/08 de 9h à 16h, à Waterloo / stage (2,5 à 5 ans - 6 à 10 ans)

Une visite au pays magique de Peter Pan

Un pays, où tout est possible, où les personnages des livres vivent librement : Blanche-Neige, les Trois petits cochons, Pinocchio, le Capitaine Crochet... Possibilité de gardererie. Contalyre organise d'autres stages.

www.contalyre.be - 02 354 40 73 - 0476 25 06 18 -
contalyre@hotmail.com

lundi 2/08 au vendredi 6/08 de 9h à 16h, à Baisy-Thy / stage (12 à 18 ans et adultes)

Habitations insolites

Approcher l'architecture par le rêve et l'imagination. Nichoirs, cabanes ou maisons délirantes... grâce à un travail de dessin, de peinture et de maquette. Apporter matériaux de récupération : carton, papier, plastique, tissu, carton à œufs, matières les plus diverses... La rose des arts organise d'autres stages.

www.larosedesarts.be - 0486 80 61 75 -
catherinebaude@larosedesarts.be

lundi 16/08 au vendredi 20/08 de 9h à 12h, à Genappe / stage ados et adultes

Carnet « Le peintre fait l'habit »

Du collage, acrylique, tempera..., des silhouettes à la mode de Picasso, Odilon Redon, Bonnard, Alechinsky...

Les Ateliers du Léz'Arts organisent d'autres stages.

www.lesateliersdulezarts.be - 0488 57 10 79 -
cecgenappe@gmail.com

* vendredi 20/08 à 20h30, à Braine-le-Château

Concert au château : Guillaume

Coppola

Ce pianiste français interprétera des œuvres de Chopin, Debussy, Pires, Liszt

www.braine-le-chateau.org - 02 366 93 49 -
tourisme@braine-le-chateau.org

lundi 23/08 au vendredi 27/08, à Céroux-Mousty / stage

Côté Jardin

Dessin, peinture, expression picturale (4 à 9 ans : 9h30 à 12h / 10 à 16 ans : 13h à 15h30)

pascale.goffaux@skynet.be - 0479 23 31 53 -
010 61 62 66

* Événement partenaire de l'Article 27

article
27

Notre agenda, absolument incomplet ?
Oui !

Consultez www.ccbw.be, l'agenda culturel régional du Centre culturel du Brabant wallon
Plus de 250 annonces mensuelles à découvrir !

invitation nos prochains rendez-vous

septembre-décembre 2010

> Visite guidée - 1^{er} octobre

Tournai et Ath

> Midi de l'urbanisme - 22 octobre

Le plan provincial de mobilité : les enjeux à l'horizon 2030

> Publication du tome 10 « Architecture » - décembre

> Midi de l'urbanisme - 10 décembre

Intégration du bâti contemporain dans le bâti traditionnel

La Maison de l'urbanisme ne ferme pas ses portes durant les mois de juillet et août ! Elle profite de ces journées estivales pour préparer et peaufiner un programme de rentrée scolaire chargé en événements.

Les conférences et la visite guidée (annoncées ci-contre) sont des activités accessibles au grand public. Si elles vous intéressent, n'attendez pas, bloquez les dates dans vos agendas !

D'autres activités, destinées à des publics plus spécifiques (architectes, conseillers en aménagement du territoire, élus communaux...) sont également au programme et vous seront communiquées ultérieurement.



Maison de l'urbanisme – Centre culturel du Brabant wallon
3, rue Belotte – 1490 Court-Saint-Étienne
T. 010 62 10 30
Email m.urbanisme@ccbwb.be

